

DISCOURS

**Intervention de Mme Hübner, Commissaire européen,
"L'Union Européenne soutien résolument le développement de
l'innovation en région Picardie"**

Le 13 octobre 2008

Université de Picardie Jules Vernes à Amiens

Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Président de l'Université, Mesdames et Messieurs, chers amis.

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer le plaisir d'être ici, à Amiens, pour un premier bilan du soutien de la politique régionale de l'Union à l'innovation dans votre région.

Je salue par ailleurs cette excellente initiative de communication qui ne manquera pas d'attirer l'attention sur votre stratégie régionale de l'innovation, élément central de la nouvelle période de programmation 2007-2013.

Nous nous rencontrons dans une période d'insécurité économique et financière extrême. Cette situation s'ajoute à nos défis plus traditionnels comme la globalisation ou le changement climatique. Dans ce contexte, la politique européenne de cohésion est une source de stabilité sur le terrain. C'est une politique qui garantit les ressources financières pendant 7 ans pour aider les PME et pour mettre en place ces structures d'innovation, primordiales pour un développement régional durable. Permettez moi de dire que l'heure est venue pour sortir ce qui est de mieux en nous et faire face ensemble à cette situation difficile.

La place de l'innovation dans le développement des régions

Je suis convaincue que l'innovation est la meilleure réponse face aux nouveaux défis auxquels sont confrontées nos régions et nos villes, mais aussi comme l'accélération des restructurations économiques résultant de la mondialisation; le changement démographique; le changement climatique; la sécurité énergétique et le risque de la polarisation sociale.

L'innovation a besoin d'une coopération forte entre autorités locales et régionales, les entreprises et la monde académique. C'est pour cette raison que nous avons besoin une stratégie. Donc, une économie régionale comme la vôtre doit réfléchir en profondeur sur la stratégie qu'elle veut développer à partir de ses atouts humains, matériels et immatériels, afin de définir ses objectifs de développement et d'anticiper ses mutations.

En effet, c'est uniquement par une véritable prise en compte de l'innovation par tous les acteurs, que les régions de l'Europe pourront se placer de façon ambitieuse dans la compétition internationale.

Dans le cadre de la politique de cohésion, près de 86 milliards d'euros, soit environ 25% de l'enveloppe totale de la politique de cohésion pour la période 2007-2013, vont être investis dans l'innovation, la recherche et le développement. C'est un effort considérable et trois fois plus que pour la période 2000-2006.

C'est pourquoi, je me réjouis que votre région ait répondu favorablement à l'initiative de la Commission européenne en inscrivant dans son programme l'élaboration d'une stratégie régionale d'innovation solide. Je salue aussi la forte mobilisation partenariale dans l'élaboration de la stratégie. En effet, votre façon structurée de travailler, étape par étape ou modules comme vous les avez nommé, en validant les résultats de ces travaux par des comités de pilotage élargis a sûrement aidé à mobiliser les acteurs régionaux. Le dernier module concerne le "benchmarking", et je trouve cette idée très séduisante car il est important de mesurer sa propre performance sur une échelle plus global et je vous encourage de poursuivre ces travaux.

Il importe maintenant, bien sûr, de réussir la phase active de mise en œuvre de la stratégie. La constitution de votre nouvelle Agence Régionale de l'Innovation en regroupant des ressources qui étaient jusqu'ici dispersées me semble un premier pas tout à fait important dans ce contexte.

Pour moi, les régions françaises sont des modèles au regard des autres régions dans ce domaine! Par conséquent, j'ai voulu que les stratégies régionales d'innovation françaises soient montrées comme un exemple. Il y aura, en effet, une grande conférence conjointe sur ce sujet avec l'Espagne, à Séville, en mai 2009. Ce sera un moment propice pour échanger des bonnes pratiques et nouer des contacts afin de renforcer la place primordiale de l'innovation dans les outils pour réussir un développement régional dynamique. Je compte sur votre participation active.

Le programme régional de la Picardie met l'innovation en première place

Dans le cadre du développement de la région et le programme opérationnel pour la période 2007-2013, vous possédez certainement des atouts à valoriser: un savoir faire industriel et technologique reconnu des groupements d'entreprises et un réseau de centres de compétences technologiques. L'existence de 2 pôles de compétitivité labellisés – "Agro-ressources et I-trans" – ainsi qu'une situation géographique favorable constituent également des atouts solides, pour passer à la vitesse supérieure et faire ce tournant vers la valorisation de la connaissance et l'innovation.

Pour la période 2007-2013, votre effort de renforcement des facteurs de compétitivité est notable, puisque vous consacrez plus de 72% des

fonds FEDER et FSE - au soutien de la Compétitivité, de l'innovation et de l'économie de la connaissance.

Néanmoins, il me semble important de souligner que l'innovation n'est pas une fin en soi. Ce thème doit, bien sur, être au service des priorités de développement économique que vous avez identifié pour votre région. Comme vous le savez ceci est un défi pour nous tous en Europe.

La future politique de cohésion

Mesdames, messieurs, permettez-moi maintenant d'évoquer brièvement l'état de la discussion sur la future politique de cohésion. Les débats ont déjà été fournis l'année dernière avec une large consultation publique, dont j'ai présenté les résultats en juin dans le cinquième rapport d'étape sur la cohésion économique et sociale.

Les conclusions de cette consultation, à laquelle les régions françaises ont pris part à travers notamment une contribution de l'Association des Régions Françaises, sont claires: la dimension de "l'équité" de notre politique doit rester forte et il convient de conserver la réduction des disparités entre les régions comme priorité principale. Mais, en même temps, il n'y a pas de doutes que face aux défis que j'ai évoqués la politique de cohésion doit couvrir toutes les régions européennes. Une renationalisation de la politique est, par conséquent, rejetée. La coopération territoriale a aussi été mentionnée comme un élément essentiel de la politique de cohésion.

En ce qui concerne les priorités du futur, il me semble que la région Picardie est sur la même longueur d'onde que la plupart des opinions exprimées dans la consultation. A savoir : la priorité doit être donnée à la compétitivité, à l'innovation, à la transformation de l'industrie vers une

haute valeur ajoutée, au développement des ressources humaines et des services ainsi qu'au développement durable.

Par ailleurs, la Commission vient d'adopter son livre vert sur la cohésion territoriale, un document qui devrait enrichir le débat sur la future politique de cohésion. Il porte sur l'analyse des disparités du territoire européen et sur les spécificités territoriales, au niveau local, régional et national et ouvre le débat sur comment transformer cette diversité territoriale en atout ou forces pour l'Europe. Les résultats de la large consultation publique ouverte jusqu'à fin Février seront analysés dans une communication que je publierai au printemps 2009. Je vous invite tous à prendre part à cette consultation.

Pour terminer, Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président de l'Université, Mesdames, Messieurs, je constate que vous avez à votre disposition les outils, mais aussi un dynamisme régional fort, pour développer efficacement vos atouts régionaux. J'ai pleine confiance en votre capacité à réaliser le projet qui est entre vos mains.

Je vous remercie.